

DÉCRET, du 10 décembre 1895, portant réorganisation de l'Administration des chemins de fer de l'Etat; IV, 505.

— 10 décembre 1895, nommant les membres du conseil du réseau des chemins de fer de l'Etat; IV, 548.

— 17 décembre 1895, modifiant le décret du 18 septembre 1893 relatif à l'organisation du comité consultatif des chemins de fer; IV, 515.

— 17 décembre 1895, portant nomination des membres du comité consultatif des chemins de fer en conformité du décret précédent; IV, 518.

ARRÊTÉ ministériel, du 23 décembre 1895, portant nomination des membres du comité de l'exploitation technique des chemins de fer; IV, 549.

DÉCRET, du 1<sup>er</sup> janvier 1896, rendant exécutoire en France (pour les relations entre la France et plusieurs des puissances signataires : Allemagne, Belgique, Italie, Luxembourg, Russie et Suisse) un arrangement additionnel, du 16 juillet 1895, à la convention internationale de Berne du 14 octobre 1890; V, 5.

ARRÊTÉ ministériel, du 16 janvier 1896 (Voir *suprà*, arrêté du 26 octobre 1895).

DÉCRET, du 15 février 1896, modifiant le décret du 2 juillet 1894 relatif au recrutement et à l'organisation du personnel des commissaires de surveillance administrative des chemins de fer; V, 78.

ARRÊTÉ ministériel, du 24 février 1896, portant organisation du contrôle des chemins de fer algériens; V, 80.

DÉCRET, du 19 octobre 1896, rendant exécutoire, en France, une déclaration additionnelle, du 20 septembre 1893, à la convention internationale de Berne du 14 octobre 1890; V, 564.

— 22 novembre 1896, déclarant exécutoire en France (pour les relations entre la France et toutes les puissances signataires : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Russie et Suisse), l'arrangement additionnel du 16 juillet 1893 à la convention internationale de Berne du 14 octobre 1890; V, 571.

Loi, du 26 mars 1897, autorisant dans certains cas, à déroger aux prescriptions de l'article 4 de la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer (dispense pour les lignes d'intérêt général de clôtures le long de la voie et de barrières à la traversée des chemins peu fréquentés); VI, 89.

ARRÊTÉ ministériel, du 29 avril 1897, portant organisation du contrôle des voies ferrées des quais des ports maritimes et fluviaux; VI, 269.

DÉCRET, du 24 septembre 1897, rendant exécutoires en Indo-Chine, les lois des 15 juillet 1845 et 26 mars 1897, sur la police des chemins de fer; VI, 412.

— 29 octobre 1897, déclarant exécutoire en France, en ce qui concerne les relations entre la France et le Danemark, la convention internationale de Berne

du 14 octobre 1890, l'arrangement additionnel du 16 juillet 1895, ainsi que leurs annexes; VI, 426.

ARRÊTÉ interministériel (*Travaux publics, Guerre et Finances*), du 12 novembre 1897, portant règlement pour le transport par chemins de fer des matières dangereuses (matières explosibles, inflammables, vénéneuses, etc.) et des matières infectes; VI, 439 (\*).

DÉCRET, du 1<sup>er</sup> juin 1898, portant réorganisation du comité consultatif des chemins de fer; VII, 369.

— 1<sup>er</sup> et 5 juin 1898, portant nomination des membres du comité consultatif des chemins de fer en conformité du décret précédent; VII, 374.

— 13 juin 1898, élevant de sept à dix le nombre des membres de droit du comité consultatif des chemins de fer; VII, 379.

— 31 juillet 1898, modifiant l'article 61 du cahier des charges-type pour la concession des chemins de fer d'intérêt local; VII, 392.

— 3 août 1898, modifiant l'article 48 du décret du 6 août 1881, relatif à l'établissement et l'exploitation des voies ferrées sur le sol des voies publiques (embranchement avec les carrières, avec les magasins généraux et les installations des ports maritimes ou fluviaux); VII, 415.

— 17 août 1898, portant nouvelle réorganisation du comité

consultatif des chemins de fer; VII, 419.

DÉCRET, du 17 août 1898, portant nomination des membres du comité consultatif des chemins de fer, en conformité du décret précédent; VII, 425.

ARRÊTÉ ministériel, du 17 août 1898, nommant les membres de la section permanente du comité consultatif des chemins de fer instituée par le décret organique de même date; VII, 428.

— 17 août 1898, nommant le vice-président du comité consultatif des chemins de fer; VII, 430.

DÉCRET, du 31 décembre 1898, rendant exécutoire, en France, l'arrangement international conclu, le 24 octobre 1898, entre la France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, relativement aux transports par chemins de fer de certaines marchandises; VII, 548.

ARRÊTÉ ministériel, du 7 mars 1899, complétant l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 26 octobre 1895 relatif aux attributions des fonctionnaires et agents attachés au service du contrôle des chemins de fer; VIII, 87.

DÉCRET, du 15 mars 1899, déterminant les conditions d'admission à l'emploi de commissaire de surveillance administrative des chemins de fer; VIII, 94.

ARRÊTÉ ministériel, du 21 mars 1899, déterminant les conditions d'admission à l'emploi d'inspecteur particulier de l'exploitation commerciale des chemins de fer; VIII, 96.

(\*) Voir à la 9<sup>e</sup> section : Circulaires (Chemins de fer), les diverses modifications apportées successivement à cette réglementation.

DÉCRET, du 25 juillet 1899, modifiant l'article 27 du décret réglementaire du 6 août 1881, en ce qui concerne l'éclairage des tramways; VIII, 472.

ARRÊTÉ ministériel, du 4 novembre 1899, réglementant la durée du travail et des repos des mécaniciens et chauffeurs; VIII, 603.

— 4 novembre 1899. *Idem*, des agents des trains; VIII, 606.

— 23 novembre 1899. *Idem*, des agents des gares et stations; VIII, 613.

DÉCRET, du 9 janvier 1900, modifiant le décret du 30 mai 1893 relatif à l'organisation du service du contrôle des chemins de fer; IX, 5.

— 9 janvier 1900, portant réorganisation du comité de l'exploitation technique des chemins de fer; IX, 7.

ARRÊTÉ ministériel, du 18 janvier 1900, portant nomination des membres du comité de l'exploitation technique des chemins de fer pour les années 1900 et 1901, en conformité du décret précédent; IX, 33.

DÉCRET, du 13 février 1900, modifiant le décret du 6 août 1881 relativement à l'établissement et à l'exploitation des voies ferrées sur le sol des voies publiques; IX, 43.

— 10 décembre 1900, portant création d'une classe de contrô-

leurs-comptables principaux; IX, 526.

Loi, du 12 décembre 1900, ayant pour objet le rachat des concessions de chemins de fer de la Compagnie franco-algérienne; IX, 527.

DÉCRET, du 21 décembre 1900, portant organisation du service de l'exploitation des lignes de chemins de fer rachetées à la Compagnie franco-algérienne; IX, 535.

— 9 janvier 1901, portant nomination des membres du comité consultatif des chemins de fer pour les années 1901 et 1902; X, 32.

ARRÊTÉ ministériel, du 13 février 1901, instituant à Tours, Nantes et Saintes, des comités du travail pour le réseau des chemins de fer de l'Etat; X, 55.

DÉCRET, du 1<sup>er</sup> mars 1901, modifiant l'ordonnance du 15 novembre 1846, relative à la police, la sûreté et l'exploitation des chemins de fer; X, 85, *errata*, p. 314.

ARRÊTÉ ministériel, du 10 octobre 1901, réglementant la durée du travail des agents préposés aux services de la voie, des signaux, des aiguilles et des barrières; X, 357.

DÉCRET, du 11 décembre 1901, organisant une direction du contrôle commercial des chemins de fer d'intérêt général; X, 385.

## QUATRIÈME SECTION

## EXPLOSIFS

ARRÊTÉ du ministre des finances, du 23 janvier 1892, fixant les prix des poudres à feu destinées à l'exportation; I, 9.

DÉCRET, du 23 janvier 1892, autorisant le s<sup>r</sup> Hurtaut à établir un dépôt de dynamite à *Saint-Dyé-sur-Loire* (Loir-et-Cher); I, 9.

— 23 janvier 1892, autorisant le directeur des mines de *Decize* à établir un dépôt de dynamite et de poudres grisoutines à base de nitro-glycérine, à *La Machine* (Nièvre); I, 9.

— 25 février 1892, autorisant la Société des mines de *Carmaux* à établir trois dépôts de dynamite, un à *Saint-Benoît*, et les deux autres à *Blaye* (Tarn); I, 54; *erratum*, p. 429.

— 1<sup>er</sup> juin 1892, autorisant la Société générale pour la fabrication de la dynamite à établir six nouveaux magasins dans son usine sise à *Paulilles* (Pyrénées-Orientales); I, 243.

— 9 novembre 1892, rapportant le décret d'autorisation du dépôt de dynamite établie à *Morthomiers* (Cher); I, 339.

— 26 novembre 1892, portant suppression d'un certain nombre de dépôts de dynamite antérieurement autorisés (Extraits); I, 343.

DÉCRET, du 4 décembre 1892, autorisant la C<sup>ie</sup> de quatre mines réunies de *Graissessac* à établir un dépôt de dynamite à *Graissessac* (Hérault); I, 351.

ARRÊTÉ du ministre des finances, du 6 février 1893, fixant les prix des poudres à feu destinées à l'exportation; II, 52.

ARRÊTÉ interministériel (*Commerce et industrie, Guerre, Finances*) du 15 février 1893, relatif à la fabrication de la dynamite (autorisation nécessaire pour modifier la nature et le dosage des matières entrant dans la fabrication); II, 65.

DÉCRET, du 11 mars 1893, autorisant la Société anonyme des mines d'*Albi* à établir un dépôt de dynamite à *Saint-Sernin-lès-Mailhoc* (Tarn); II, 67.

— 24 avril 1893, rapportant les décrets des 13 février 1878 et 21 janvier 1887 relatif à l'établissement d'un dépôt de dynamite à *Bruay* (Nord); II, 222.

— 31 juillet 1893, autorisant la C<sup>ie</sup> des mines de *Ferfay* à établir un dépôt de dynamite à *Ferfay* (Pas-de-Calais); II, 413.

— 31 juillet 1893, autorisant le s<sup>r</sup> de *Catalan* à établir une fabrique de dynamite à *Wallers* (Nord); II, 413.